

Courrier citrap-vaud.ch
Case postale 33
1020 Renens 2

Internet www.citrap-vaud.ch

Lausanne, le 12 janvier 2012

Municipalité de Lausanne
M. Marc Vuilleumier, Directeur de la
sécurité publique et des sports
Hôtel de Ville
Place de la Palud 2
1002 Lausanne

Station LEB de Lausanne-Chauderon

Monsieur le Municipal,

Depuis plusieurs mois nous constatons que de nombreuses personnes, vraisemblablement des trafiquants de drogue, stationnent quotidiennement du matin au soir dans le passage souterrain de Chauderon, unique accès à la station du LEB citée en titre.

Ces personnes importunent les utilisateurs du LEB, par exemple en proposant des produits stupéfiants et en s'accaparant l'espace public. Ils créent un tel sentiment d'insécurité que certains clients du LEB qui souhaiteraient se rendre à Chauderon se résignent à descendre à Lausanne-Flon ou à Montétan afin d'éviter ce secteur. Nous vous rappelons que de nombreux enfants ou personnes âgées sont utilisateurs de ce chemin de fer.

Nous ne pouvons pas tolérer qu'une interface de transports publics, et qui plus est aussi fréquentée que celle de Lausanne-Chauderon, devienne un espace public hors de contrôle, voir une zone de non-droit.

Des déprédations qui restent parfois de longs mois sans remise en état renforcent d'autant plus ce sentiment.

Nous avons également une pensée pour les collaborateurs du LEB, qui doivent quotidiennement subir ces désagréments, ne serai-ce que pour prendre ou terminer leur service.

À travers divers articles récents dans les médias, ainsi qu'un récent reportage dans le magazine « Temps présent », nous avons la certitude que vos services sont conscients de ce problème, néanmoins nous ne constatons aucune amélioration (absence de surveillance vidéo par exemple). De notre côté, nous préférons toutefois, dans un premier temps, nous adresser à vous en tant que Directeur de la sécurité publique et des sports, plutôt qu'aux médias.

Nous vous demandons donc instamment de prendre des mesures adéquates sans délai afin de rétablir des conditions normalisées et durables d'accès à cette station de transports publics.

Dans l'attente d'une prise de position et d'une action de votre part, nous vous adressons, Monsieur le Municipal, nos salutations distinguées.

Nicholas Helke

Michael Chatelan

Membres du comité